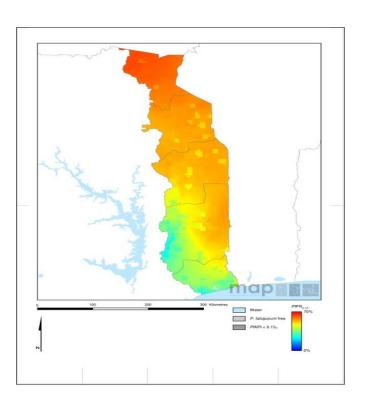
Togo – Rapport trimestriel d'ALMA 1^{er} trimestre 2022



Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action

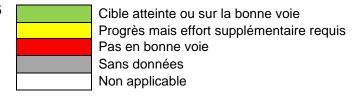
Mesures



Produits de base financés		
Prévisions de 2022 visant le financement de MILD (pourcentage du besoin)		100
Prévisions de 2022 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)		100
Prévisions de 2022 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)		100
Politique		
Instrument AMA signé, ratifié et déposé à la CUA		
Activités antipaludiques ciblant les réfugiés prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Activités antipaludiques ciblant les personnes déplacées prévues au Plan stratégique de lutte contre le paludisme		
Le pays déclare avoir lancé la campagne "Zéro Palu ! Je m'engage "		
Suivi de résistance, mise en œuvre et impact		
Suivi de résistance aux médicaments accompli (2018-2020) et données déclarées à OMS		
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010		4
Résistance aux insecticides suivie depuis 2015 et données déclarées à l'OMS		
Plan national de surveillance et de gestion de la résistance aux insecticides		
TDR en stock (stock >6 m ois)	•	
CTA en stock (stock >6 mois)		
Campagne MILD/PID en bonne voie		
Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque)		100
En bonne voie de réduire l'incidence de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015)		
En bonne voie de réduire la mortalité de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015)		
Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile	e et	des MTN
Échelle de mise en oeuvre de la PEC-C		
Couverture du traitement de masse contre les maladies tropicales négligées (indice MTN, %) (2020)		86
re-		47
Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2020)		
atteints du VIH et ayant accès à la thérapie		91
atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2020)		91

La population entière du Togo court un risque élevé de contraction du paludisme. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 2 406 091 cas de paludisme en 2019 et 1 275 décès.

Légende



Togo – Rapport trimestriel d'ALMA 1^{er} trimestre 2022



Maintenir les services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19

Partout en Afrique, la pandémie de COVID-19 met les systèmes de santé à rude épreuve. Sous le fardeau additionnel qu'elle leur impose, ils doivent maintenir leurs services ordinaires contre les autres maladies. Afin de prévenir une morbidité et une mortalité étendues, il est indispensable de continuer à assurer la prestation d'interventions essentielles et vitales durant cette période difficile, comme celles de santé reproductive, maternelle, néonatale, adolescente et infantile, contre les maladies tropicales négligées et contre le paludisme.

Pour le Togo, il fallait absolument assurer que la campagne de chimioprévention du paludisme saisonnier se déroule comme prévu, tout en respectant les normes de distanciation physique conformément à l'orientation et aux recommandations de l'OMS et du Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme. Sans cette campagne, associée à la nécessité de maintenir les services de santé essentiels tels que la prise en charge des cas, il pourrait y avoir une recrudescence des cas et de la mortalité associée au paludisme. Le pays peut se féliciter d'avoir accompli cette campagne et effectué la CPS nécessaire. Dans le pire des cas, où toutes les campagnes de distribution de MII auraient été interrompues, avec une réduction de 75 % de l'accès aux médicaments antipaludiques efficaces, l'OMS estime qu'il aurait pu y avoir une recrudescence de 38 % des cas de paludisme et de 327 % des décès imputables à la maladie au Togo. Il s'agirait là d'un renversement complet des progrès considérables de réduction de la mortalité enregistrés ces 20 dernières années dans la lutte contre le paludisme. L'OMS estime qu'il y a eu 47 000 décès de plus imputables au paludisme dans le monde en 2020, du fait des perturbations de service survenues durant la pandémie de COVID-19, soit une hausse estimée de 7,5 % de la mortalité.

Il est essentiel d'assurer la continuité des services de lutte contre le paludisme, pour la SRMNIA et contre les MTN en 2022, tandis que la pandémie de COVID-19 continue d'impacter notre continent. L'approche pourra requérir la mise en œuvre de toutes les activités de rattrapage nécessaires et l'assurance d'une planification rapide pour parer aux éventuels retards d'approvisionnement et de livraison. Toute intervention doit assurer la sécurité des communautés et des travailleurs de la santé, étant donné la contagiosité de la COVID-19.

Étant donné les difficultés d'approvisionnement en produits de santé essentiels rencontrées en Afrique durant la pandémie de COVID-19, il est indispensable que les pays signent, ratifient et déposent l'instrument de création de l'Agence africaine du médicament (AMA) auprès de la CUA, afin d'améliorer l'accès à des produits médicaux de qualité, sûrs et efficaces en Afrique. Le pays est encouragé à accomplir cette démarche.

Le pays a été affecté par la restriction, à l'échelle continentale, de l'accès aux vaccins COVID-19 et n'avait pu couvrir jusqu'à avril 2022 que 19 % de sa population. En collaboration avec ses partenaires, le pays doit investir dans l'éducation et la communication pour le changement comportemental s'il veut accroître l'adoption de la vaccination et des thérapeutiques contre la COVID-19.

Paludisme

Progrès

Le Togo s'est assuré des ressources suffisantes au financement des MILD, TDR et CTA requis en 2022. Le pays a distribué suffisamment de MILD pour atteindre la couverture opérationnelle à 100 % de la population à risque ciblée. Le Togo a finalisé son plan

national de surveillance et gestion de la résistance aux insecticides et a déclaré les résultats de sa démarche.

Conformément au programme de la présidence d'ALMA, Son Excellence M. le Président Uhuru Kenyatta, le Togo a renforcé considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité concernant le paludisme par l'élaboration d'une carte de score paludisme, non encore partagée toutefois sur la plateforme Hub ALMA des cartes de score.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 2 406 091 cas de paludisme en 2019 et 1 275 décès.

Problème principal

 Maintien des interventions essentielles et vitales pendant la pandémie de COVID-19, notamment de santé reproductive, maternelle, néonatale, adolescente et infantile, contre le paludisme et contre les maladies tropicales négligées.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Impact	Assurer le maintien et la mise en œuvre des services contre le paludisme, y compris la prise en charge des cas et le contrôle des vecteurs, conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19.	T4 2022		Le pays poursuit la mise en œuvre de ses activités de contrôle du paludisme dans le respect des mesures de prévention de la COVID-19. La prise en charge des cas de paludisme dans les formations sanitaires et au niveau communautaire est en cours. La distribution de MII est assurée aux femmes enceintes et aux enfants de moins de cinq ans à travers le programme de distribution ordinaire. Les interventions de supervision/mentorat et de formation des agents de santé au niveau décentralisé sont en cours. La campagne de CPS se prépare avec l'aide de partenaires tels que le Fonds mondial, l'UNICEF et le Consortium contre le paludisme. Le pays planifie la stratification épidémiologique en préparation à l'élaboration du nouveau PSP. Les discussions sont en cours concernant le lancement cette année de la campagne Zéro Palu! Je m'engage.

Le Togo a répondu favorablement à la mesure recommandée concernant la surveillance nationale de la résistance aux insecticides et continue à suivre les progrès de l'intervention mise en œuvre.

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Mesure	Délai d'accomplisseme nt suggéré
Suivi	Veiller à ce que le suivi de la résistance aux médicaments soit accompli et les données déclarées à l'OMS.	T1 2023

SRMNIA et MTN

Progrès

Le Togo a atteint une haute couverture au niveau de l'intervention témoin de la SRMNIA relative à la vitamine A.

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Togo se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase et les géohelminthiases. En 2020, la couverture de la chimioprévention préventive était de 100 % pour les trois maladies (filariose lymphatique, schistosomiase et trachome). La couverture était de 84 % pour l'onchocercose et de 57 % pour les géohelminthiases. Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Togo en 2020 est de 86, en hausse par rapport à la valeur d'indice 2019 (77).

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport
SRMNIA¹: Impact	Assurer le maintien et la mise en œuvre des services SRMNIA essentiels conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19. Résoudre les ruptures de stocks de produits essentiels de SRMNIA.	T4 2022		Sans rapport d'avancement.
MTN	Assurer le maintien et la mise en œuvre des interventions MTN (distribution massive de médicaments, contrôle des vecteurs et gestion de la morbidité et prévention de l'invalidité) conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19, avec notamment priorisation des activités de rattrapage nécessaires clés.	T4 2022		Les activités MTN sont effectuées au Togo dans le respect des mesures de prévention de la COVID-19. Outre les activités ordinaires, le pays a effectué la supervision formative des points focaux régionaux et de district appelés à participer à la surveillance post-élimination du ver de Guinée.

¹ Mesures de SRMNIA, mesures recommandées et réponse suivies par l'OMS.

Le Togo a répondu favorablement à la mesure de SRMNIA recommandée pour résoudre le problème de la faible couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants, avec observation récente d'une hausse de 6 % de la couverture, et de l'assistance à l'accouchement par un personnel de santé qualifié, et le pays continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.



